

L'AFFAIRE de Glozel

M. René Dussaud, de l'Institut, exprime le vœu dans une conférence à Moulins qu'une semblable « histoire » ne recommence pas

Moulins, 3 janvier.

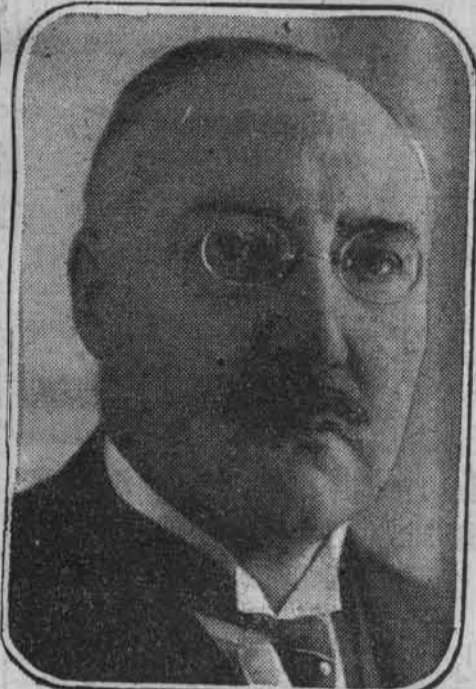
M. Dussaud, membre de l'Institut, a fait une conférence sur les fouilles de Glozel. L'orateur a exprimé le vœu qu'une semblable « histoire » ne recommence pas.

« Dans tous les pays, sauf en France, a-t-il dit, il existe un service des antiquités dont l'objet est précisément de régulariser la conduite des fouilles, et de dresser des procès-verbaux, ce qui a fait défaut à Glozel. C'est là en somme toute l'origine de la discussion.

« Il serait désirable qu'une loi intervienne pour mettre sous l'autorité des architectes des monuments historiques des fouilles de ce genre. »

Puis, M. Dussaud a précisé les signes qu'on a prétendu lire sur les objets trouvés à Glozel. Les signes glozéliens, d'après lui, n'offrent pas la correspondance que l'on déclare trouver avec le phénicien.

L'épigraphie prouve que les anciens n'écrivaient que les consonnes des mots, les voyelles étant toujours fonction grammaticale de la lecture. Tardivement, est arrivé un système de vocalisation, avec des rotations de voyelles, et si l'on trouve aujourd'hui des textes hébreux, notamment avec voyelles, c'est que celles-ci ont été ajoutées par des copistes, pour la meilleure conservation du



Phot. Mourisso.

M. RENÉ DUSSAUD

son, qui serait devenu plus nébuleux à mesure de l'avancement de la langue hébraïque.

M. Dussaud, après diverses communications d'intérêt secondaire, a confirmé « qu'il entendait ne pas se laisser mystifier comme certains pseudo-savants et préhistoriens amateurs par « l'esprit de Glozel. »

En terminant, M. Dussaud estime que la lecture de Glozel ne représente aucune langue et est tout à fait artificielle. Il ajouta que le copiste a pris soin de ne jamais recommencer les mêmes groupements.

Le Progrès

04/01/1928



135912

Une explication plausible d'un cousin des Fradin

Les briques proviendraient d'une poterie et d'une tuilerie qui fonctionnaient à Glozel au XVI^e siècle

Paris, 3 janvier.

Un cousin des Fradin, qui est employé à la Compagnie du Gaz, à Lyon, vient de donner une explication plausible des briques et de leurs inscriptions, en signalant qu'au XVI^e siècle fonctionnait, à Glozel même, une poterie et une tuilerie qui ont fourni des matériaux aux constructions du voisinage jusqu'au XVIII^e siècle. Que sont donc les briques trouvées à Glozel ? Des restes de l'ancienne exploitation, a déclaré M. Fradin à un de nos confrères. Pas autre chose. Quelques-unes remontent sans doute aux ravages des guerres de religion, mais il y en a aussi des temps qui suivirent.

En ce qui concerne les lettres qui se trouvent sur certaines briques, voici l'explication de M. Fradin :

« Considérons cette brique où l'on a craint de devoir lire Closet. Il n'y a pas de doute pour moi, c'est bien Closet qu'il faut lire. Cette orthographe correspond du reste à une ancienne prononciation. Au-dessus de Closet, je n'hésite pas non plus à lire une date : 1720. A droite de cette date, il y a un rond avec une croix qui correspond simplement à une marque de fabrique.

« Quant aux autres signes gravés sur la brique, ils constituaient certainement pour un contremaître à peu près illettré, un moyen de noter les commandes qui lui étaient transmises. La tuile tout entière n'est autre chose qu'une espèce de bulletin de commande où les T représentent des tuiles et les X des carreaux. Les autres signes sont, sans aucun doute, des chiffres mal faits, des indications de clients. »

— Et les pots à tête de morts ?

— J'ai toujours entendu dire, a répondu M. Fradin, que l'industrie de la teinture avait été également très développée dans le pays. La fabrication des diverses teintures exigeait l'emploi d'acides extrêmement dangereux, tirés ou non de la chaux. Et de même que de nos jours on inscrit « poison » sur les fioles qui contiennent des liquides vénéneux, de même que nous y collons des étiquettes avec parfois un crâne et deux tibias entrecroisés, de même nos ancêtres modelèrent sommairement en tête de mort les pots qui recélaient les acides de teinture. C'était une façon d'avertir les imprudents, qui se trouvaient parmi cette foule d'illettrés, qu'il ne fallait pas toucher à ces vases sous peine de mort.

— Il y a aussi les animaux gravés ?

— Mon bis-aïeul et mon trisaïeul étaient, en 1750, métayers d'une riche famille connue sous le nom de Des Rennes. Ces Des Rennes eurent, en 1797, tous leurs meubles vendus à l'encan. Il s'y trouvait des objets marqués aux armes de leur blason, qui représentait un renne. J'ai notamment vu dans mon enfance, à Ferrières, de nombreuses assiettes, où était dessinée l'image d'une grosse chèvre aux longues cornes.